TABLE.

ge de la moitié des Droits à l'entrée, pour les Marchandises destinées pour Lyon, Dauphiné, Provence, & Languedoc. 185

T 6:6 8.

Arrest du Conseil, du 12. Mars 1668, pour raison des Droits d'Entrées sur les Molletons & Creseaux d'Angleterre. 187 Arrest du Conseil, du 7. Mai 1668, qui régle les Droits d'Entrées sur les Ligatures de sil & laine. 191

1674.

Edit du Roi, du mois de Décembre 1674, portant révocation de la Compagnie des Indes Occidentales: Et union au Domaine de la Couronne, des Terres, Isles, Pars & Droits de la dite Compagnie, &c. 952

I 6 7 8.

Arrest du Conseil du 5. Février 1678, qui décharge les Pierreries de tous Droits d'Entrées, tant ceux des Tarifs des Cinq groffes Fermes, qu'autres genéralement quelconques.

I 686.

Arrest du Conscil du 30. Avril 1686, pour la levée des Droits à l'Entrée, sur chaque Pièce de diz aunes de Toile de coton, & sur chacune livre pesant de Chemisette, Cravate, & autres ouvrages de coton; outre & par dessus les Droits déja établis.

1687.

Arrest contradictoire du Conseil du 26. Inillet 1687, pour régler les Droits d'Entrées des Soyes originaires, crues, torses, &c. des Provinces de Languedoc, Provence & Dauphiné, & indique les Bureaux d'entrée des dites Soyes.

Arrest du Conseil du 20. Novembre 1687, qui régle l'entrée des Draperies Etrangeres dans le Royanne. 207 Arrest du Conseil du 27. Novembre 1687, portant augmentation de Droits d'Entrées, sur l'Acier, le Plomb, le Fer, & les Beures d'Angleterre & d'Irlande. 209 Arrest du Conseil du 23. Décembre 1687, qui fixe l'entrée des Etoses y mentionnées, par les Bireaux de Calais & S. Valery. Arrej Di la

Arrej me

Pa Arrej tre

Arrej de Pr

> Arre d'

Arres d'E vir

. Mi

Dr Eti Arres

d'E pai me

Arrej Di ve

Arre

di

Acre D

Arre Pa Fe